

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la
communication

Arrêté du - 4 AVR. 2017

portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2017

La ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2007 fixant les règles d'organisation et de déroulement de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint technique de première classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 6 février 2017 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2017, d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Lionel ARNAULT, ingénieur des services culturels et du patrimoine, administrateur de la circonscription des monuments d'Auvergne, Châteaux d'Aultéribes, de Chareil-Cintrat, de Villeneuve-Lembron et le Cloître du Puy en Velay, est nommé en qualité de président du jury de examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de

magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de 2017.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Julie BEZZI, technicienne des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, cheffe d'équipe de la sûreté, musée du Louvre ;
- Monsieur Thierry FOATA, technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe exceptionnelle, adjoint au responsable d'équipe muséographique, musée d'Orsay ;
- Madame Angélique SEGURA, ingénieure des services culturels et du patrimoine, responsable de la coordination, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Angélique SEGURA, ingénieure des services culturels et du patrimoine, responsable de la coordination, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 4 AVR. 2017

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,

I. GADREY

